



→ ENCOURAGEMENT PRÉCOCE
Promouvoir l'égalité des chances dès la petite enfance

**BUREAU CANTONAL
POUR L'INTÉGRATION
DES ÉTRANGERS ET LA
PRÉVENTION DU RACISME
VD**

ORIGINES

Langues

ENFANCE

Socialisation

ECOLE



SOMMAIRE

Introduction
page 2

Programme "petits:pas"
page 3

L'Accueil Enfants au Centre Femmes
Appartenances
page 4

Eveil au livre - L'Institut suisse
Jeunesse et Médias
page 5

Une formation continue romande
page 6

Le point de vue de Francine Rosenbaum,
ethnologopédiste
pages 7-8

Les mots piccolo
page 8

Brèves
pages 9 - 10

Agenda
pages 11 - 12

ÉDITO



©BCI, 2012

Même si, contrairement à ce que pourrait laisser penser l'adage, "tout ne se joue pas avant trois ans", une attention particulière doit être portée au développement des jeunes enfants. Ceci est d'autant plus vrai lorsqu'ils se trouvent dans une position de vulnérabilité, ce qui peut être le cas des enfants migrants et allophones. En effet, selon l'article 3 de la loi cantonale sur l'intégration des étrangers et la prévention du racisme, l'intégration se définit comme: "toute action visant à promouvoir l'égalité des chances d'accès aux prestations sociales, aux ressources économiques et à la vie culturelle". Or, de nombreuses études (citées dans ce numéro), mettent en avant le fait que la période préscolaire est pour une grande partie déterminante dans la suite de la scolarité d'un enfant. Il s'agit donc d'une période charnière durant laquelle les structures ordinaires peuvent jouer un grand rôle. Toutefois, beaucoup de familles migrantes n'ont pas ou que peu accès à ces dites structures. C'est donc bien avec cette notion d'égalité des chances en ligne de mire, que ce numéro d'*Intégration Info* met en exergue les différents aspects composant l'encouragement précoce. Il s'agit de développer des lieux et des outils qui permettent aux enfants migrants une première socialisation, de tisser des liens entre leur langue maternelle et la langue d'accueil et, pour leurs parents, de renforcer leurs compétences parentales par exemple.

C'est grâce à ces différentes initiatives que la notion d'encouragement précoce prend vie et forme dans le canton de Vaud et au-delà. Le BCI entend poursuivre ses efforts ces prochaines années pour renforcer, à l'interne et sur le terrain, cette thématique dans le cadre de l'encouragement de l'intégration spécifique.

Fanny Spichiger, Adjointe à la Cheffe du BCI

L'encouragement précoce dans le canton de Vaud

Le domaine de l'encouragement précoce concerne les enfants allophones en âge préscolaire, soit avant leur entrée au cycle initial, et vise à favoriser leur intégration dans les structures ordinaires (crèches, garderies, écoles). Ces projets ne se limitent pas uniquement aux enfants. En effet, la participation des parents est un moyen de conforter leurs ressources ainsi que les liens avec l'enfant et d'encourager non seulement leur intégration mais également celle de l'enfant.



©BCI, 2013

L'encouragement précoce a bénéficié, durant ces dernières années, d'une attention croissante de la part des pouvoirs publics, dont témoignent les documents publiés par la Commission fédérale pour les questions de migrations (CFM)¹ et par la Confé-

rence suisse des directeurs de l'instruction publique (CDIP)². Dans le cadre du développement de projets pilotes, le canton, par le biais de l'Office fédéral des migrations (ODM), a lancé en 2011 un premier appel d'offres pour les projets d'intégration préscolaire. Cette démarche a rencontré un grand succès, tant au niveau du nombre, que de la diversité et de la qualité des projets. Suite à ces résultats probants, le BCI a ouvert son appel d'offres pour les projets favorisant la communication, l'apprentissage du français et l'encouragement précoce.

Quels buts pour l'encouragement précoce?

Les études citées ci-dessus mettent en exergue que le milieu socio-économique dans lequel grandit l'enfant a une grande influence sur les résultats scolaires. Ces constatations sont corroborées par les études PISA³. De par un accès aux structures ordinaires plus difficile - crèches et autres lieux d'accueil - l'obstacle de la langue, ainsi que parfois la méconnaissance du fonctionnement des institutions scolaires et préscolaires, les enfants migrants et spécialement les enfants allophones sont fortement représentés dans cette catégorie.

¹ SCHULTE HALLER Mathilde, *Développement précoce. Recherche, état de la pratique et du débat politique dans le domaine de l'encouragement précoce: situation initiale et champs d'action*, Berne: CFM, 2009.

² SCHULTE HALLER Mathilde, *Encouragement précoce. Recommandations de la CFM*, Berne: CFM, 2009.

KLAUSENER Christina, BÜCHEL Dominik, *Guide pour un encouragement précoce réussi*, Berne: CFM et ODM, 2012

³ Le "Programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA)" vise à suivre et comparer les systèmes éducatifs des différents pays membres de l'OCDE.

L'encouragement précoce a donc pour but de donner plus de chances aux enfants migrants défavorisés en travaillant sur trois axes, soit :

- Promouvoir l'encouragement linguistique pour les enfants et permettre, pour certains, une première socialisation
- Renforcer les ressources et les compétences des parents
- Améliorer les interactions parents-enfants.

Comment cela se traduit-il sur le terrain?

Dans le cadre de l'appel d'offres langue et formation, le BCI cofinance différents projets qui répondent aux axes précités. En 2012, ils étaient au nombre de seize. Les projets peuvent être divisés en trois types:

1. Les projets d'accueil enfants qui visent à offrir une structure de garde pendant que la mère ou le père suit un cours de français. Le projet a un double objectif, soit faciliter l'accès aux cours de français pour les parents et offrir un premier lieu de socialisation à l'enfant (cf. L'accueil enfants du Centre Femmes Appartenances, p. 4).
2. Les projets favorisant la lecture ou l'écoute chez l'enfant, que ce soit dans sa langue maternelle ou en français. Le but de ces projets est de développer les capacités d'écoute et de lecture de l'enfant et de tisser des liens entre la langue première et seconde. La participation des parents permet également de développer la lecture à la maison (cf. "1001 Histoires dans les langues du monde", p. 5).
3. La dernière catégorie concerne les projets sensibilisant les enfants et les parents à l'école. Cela permet de préparer les enfants à leur entrée au cycle initial et contribue à "démystifier" cette institution aux yeux de leurs parents (cf. "Les mots Piccolo", p. 8).

Développement futur en conformité avec la volonté fédérale

Dès 2014, l'encouragement précoce deviendra une priorité cantonale. Dans ce cadre, le Canton sera doté de moyens financiers supplémentaires et prévoit à la fois de soutenir le développement de projets au niveau cantonal, mais également de tisser des liens avec les structures ordinaires. L'objectif principal sera avant tout de sensibiliser les écoles et les professionnels de l'accueil aux questions migratoires. La formation du COSM (cf. page 6) rentre dans la volonté de former les professionnels de l'accueil à la thématique des migrations et de l'intégration.

Julien Bourgnon, responsable du pôle encouragement précoce au BCI.

Renseignements: M. Julien Bourgnon, julien.bourgnon@vd.ch, tél. 021 316 47 82.

Le jeu comme vecteur d'intégration

Le programme "petits:pas" tente de toucher les familles vulnérables et difficilement atteignables par l'offre existante en matière d'encouragement précoce. Caroline Knupfer, responsable de politique sociale au Département de la santé et de l'action sociale (DSAS), nous présente ce nouveau projet d'ampleur cantonale.

Vivre dans des conditions précaires, suite à une expérience de migration ou à un passé de migration familiale, suite à une rupture familiale ou à un événement ayant provoqué une forte scission dans le parcours de vie, est une lourde épreuve. Précarité ou vulnérabilité riment souvent avec soucis financiers, problèmes de santé, isolement social, manque de réseau personnel et logement peu confortable. Il n'est ainsi pas étonnant qu'en tant que parent, de telles expériences peuvent avoir des conséquences sur la disponibilité, les forces et les ressources mobilisables pour jouer avec son enfant, lui offrir les sources de stimulation adaptées à son âge, l'amener à côtoyer d'autres enfants, lui proposer des conditions favorables à sa bonne santé ou lui faire découvrir son environnement proche.

Toutefois, la reproduction des désavantages sociaux ne doit pas être conçue comme une fatalité, bien au contraire: les politiques publiques peuvent la contre-carrer et l'amenuiser. A ce titre, une politique familiale offrant des places de qualité et suffisantes en crèches et garderies, des bonnes conditions de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle pour les deux sexes, des allocations familiales généreuses et des aides spécifiques telles que les prestations complémentaires pour familles, constitue un réel atout. Les structures d'accueil de qualité jouent à ce titre un véritable vecteur d'intégration, d'apprentissage et de stimulation pour les enfants et les parents. La politique de la promotion de la santé et de la prévention primaire enfants-parents, portée dans le canton de Vaud conjointement par le Département de la santé et de l'action sociale (DSAS) et le Département de la formation, de la jeunesse et de la culture (DFJC), contribue également à améliorer l'équité des chances des familles défavorisées. Il existe bien sûr beaucoup d'autres initiatives de prévention primaire et secondaire visant à donner de meilleures chances scolaires, de réussite sociale et d'intégration aux parents tels que l'enseignement spécialisé, les services de psychologies scolaires ou les efforts déployés par les délégués cantonaux et communaux d'intégration. C'est d'ailleurs également dans ce souci que l'Etat subventionne les riches initiatives du monde associatif dans le domaine de la petite enfance, de la migration, de la santé communautaire et de l'intégration.

Malgré cette offre cantonale diversifiée que l'on peut résumer sous le terme générique d'*encouragement précoce*, on constate qu'il y a toujours des enfants qui n'y ont pas accès et qui grandissent dans une situation d'isolement social jusqu'à l'entrée à l'école enfantine. Ces

enfants ont malheureusement souvent de moins bonnes chances scolaires et il n'est pas rare qu'ils attestent de retards de développement dans le domaine moteur, linguistique, social ou émotionnel suite à l'expérience de la précarité. Une coordination interservices et interdépartementales encore plus poussée de l'offre de prévention dès la naissance sera sans aucun doute un atout important à ce sujet. Le Conseil d'Etat en est conscient, car il formule cet objectif dans le programme de législature 2012-2018.

En étroite collaboration avec les services de l'administration cantonale vaudoise, les communes et le monde associatif, le DSAS poursuit dans cette voie en mettant en place une nouvelle mesure de prévention sociale par l'encouragement précoce spécifiquement conçue pour des familles difficilement atteignables par l'offre existante. Il s'agit de proposer – en complément et en coordination avec les autres mesures existantes – un programme de jeux, d'éveil et de stimulation à des enfants qui grandissent dans la pauvreté cachée et dont les parents ne peuvent ou ne veulent pas, pour des raisons personnelles ou structurelles, recourir à l'offre existante en termes d'encouragement précoce. Le but n'est pas uniquement de proposer à ces enfants des activités favorisant leur développement naturel, mais également de donner confiance aux parents dans leurs propres ressources parentales et de leur offrir des ponts pour leur permettre d'entamer un processus d'intégration sociale. C'est pour cette raison que le DSAS développera le programme *petits:pas* proposant non seulement une action personnalisée destinée à l'enfant et à ses parents, mais également des rencontres de groupes entre les participants au programme.

Une des particularités de ce programme consiste à proposer des visites à domicile à des familles. Des personnes ayant eu un parcours similaire que les familles concernées par le programme se rendront toutes les semaines au domicile de la famille pour partager un temps de jeu et de convivialité avec cette dernière. La proximité personnelle du parcours de vie favorise, d'après les expériences réalisées dans d'autres villes, la création d'une relation de confiance, base de tout processus d'apprentissage et d'intégration. Petit à petit, les rencontres de groupes s'ajoutent aux visites à domicile. Ces rencontres sont à chaque fois consacrées à un thème particulier et offrent par ailleurs un accueil enfants. Au cours du programme de 18 mois, la coordinatrice du programme cherche avec la famille d'autres possibilités d'intégration, de stimulation et d'apprentissage offertes dans le réseau vaudois, par exemple, la fréquentation d'une halte-garderie, d'une maison ouverte ou, pour les parents, des cours de langue, la participation à un jardin de parents ou la fréquentation d'un autre lieu d'échanges et de sociabilité. Le programme débutera courant 2014 à Lausanne et sera déployé progressivement sur l'ensemble du territoire cantonal.

Caroline Knupfer, Adjointe - Responsable de politique sociale, Secrétariat général, DSAS.

Socialisation et prévention pour les enfants migrants en âge préscolaire

Le Centre Femmes Appartenances à Lausanne est un lieu de formation et de rencontres destiné aux femmes migrantes en situation de précarité et à leurs enfants en âge préscolaire.

En parallèle aux activités fréquentées par les femmes tels que cours de français, de couture, ou rencontres communautaires, un Accueil Enfants est également à disposition des participantes. Les enfants intègrent l'Accueil Enfants car leurs mères participent à une activité et, réciproquement, les mères ont la possibilité de suivre une activité du fait que leur enfant bénéficie d'une prise en charge. Les enfants en bas âge sont accueillis dans un espace leur étant entièrement dédié, à proximité des salles de cours. Ouvert 9 demi-journées par semaine, le Centre Femmes assure ainsi l'encadrement chaque demi-journée d'une vingtaine d'enfants âgés de 15 semaines à 4 ans et demi, soit avant l'entrée au cycle initial. L'Accueil Enfants est ouvert 15 minutes avant le début des cours et 15 minutes après, un temps de transition nécessaire pour que mères et enfants se séparent en douceur, pour mieux se retrouver par la suite. Une pause prise en commun rythme également la demi-journée. Le moment du départ "permet d'échanger sur ce qui s'est passé pour l'enfant, parfois également pour la mère. Les intervenantes veillent à redonner les éléments importants concernant l'enfant, et ainsi à ne pas se substituer à la maman", témoigne Annie Piguet, responsable du Centre Femmes.

Les femmes migrantes, mères de jeunes enfants, souvent sans activité professionnelle, n'ont que peu accès aux structures ordinaires (crèches ou garderies). L'Accueil Enfants constitue souvent un premier lieu de socialisation en dehors du contexte familial, un premier lien avec la société d'accueil. L'enfant expérimente un nouvel environnement, entre en contact avec de nouvelles personnes, et découvre une autre langue que celle d'origine. Pour Annie Piguet, "cette immersion dans un nouveau milieu, à proximité de leurs mamans, est une étape qui favorise un apprentissage précoce du français dans le respect de leur langue maternelle. Un apprentissage, qui sera un élément clé par la suite, tant au moment de l'entrée en scolarité que pour la réussite et la poursuite de celle-ci". La reconnaissance de la langue d'origine est un élément fondamental. Ainsi, tous les matins, une chanson de "bonjour" en plusieurs langues, ponctue le démarrage des activités. "Par le biais de ce travail, l'enfant peut découvrir ainsi qu'une langue n'est pas plus importante qu'une autre. L'objectif est de ne pas créer de nouvelles pertes identitaires, résume Elsa Gomes-Dos Santos, éducatrice au Centre Femmes".

L'encadrement des enfants est réalisé par des professionnelles. "Il est important dans un contexte complexe comme celui de l'Accueil Enfants, que les professionnelles soient extrêmement bien formées et compétentes. Leur expertise, tant dans le champ de la migration que dans celui du développement de l'enfant, permet la mise en place de cet accompagnement des mères et de leur enfant vers une plus grande autonomie", selon Annie Piguet. L'encadrement peut également être enrichi par des bénévoles qui sont, la plupart du temps, des étudiantes ou des retraitées. Leur implication favorise un contact intergénérationnel avec la société civile. "Cette dimension bénévole est intéressante pour autant que le bénévolat ne sert pas à compenser le déficit de salariées professionnelles", précise la responsable du Centre Femmes. Certaines bénévoles sont également des anciennes participantes, qui ont autrefois bénéficié des prestations du Centre Femmes. "De par leur statut de femmes migrantes, elles jouent un rôle important dans la création du lien de confiance, car elles partagent un vécu commun avec la mère", souligne Annie Piguet. C'est le cas de Shayamaa Ismaell, arrivée en Suisse en 2008, qui, après avoir suivi des cours de français pendant 10 mois, travaille bénévolement à l'Accueil Enfants durant une demi-journée par semaine.

L'Accueil Enfants, comme les autres activités du Centre Femmes, repose également sur un accompagnement des femmes migrantes vers une plus grande autonomie, en leur donnant les outils de compréhension nécessaires afin de faciliter la communication avec les structures ordinaires (crèche, garderie, école), tout en augmentant leur pouvoir d'agir. Les femmes sortent de leur isolement et acquièrent une meilleure confiance en elles, facilitant ainsi le processus d'intégration et de prévention.

Leïla Rouiller

Le Centre Femmes – Appartenances

Accueil et permanence téléphonique au
021 351 28 80

Lundi: 14h-17h
Mardi: 9h-12h
Mercredi: 14h-17h
Jeudi: 9h-12h

Raconte-moi 1001 histoires, dans les langues du monde

Suite au succès du projet d'encouragement précoce "Family Literacy – Schenk mir eine Geschichte" initié en 2006 en Suisse Alémanique, l'Institut suisse Jeunesse et médias (ISJM) et le Bureau lausannois pour les immigrés (BLI) adaptent la formule au contexte communal de la Ville de Lausanne et créent, en 2011, le projet-pilote "1001 histoires dans les langues du monde".

Samedi 23 mars 2013, 15h: une dizaine d'enfants âgés de 0 à 5 ans, accompagnés de leurs mamans, arrivent à *La Pagode*, un centre de quartier situé à la Vallée de la Jeunesse. C'est que, deux fois par mois et pendant une heure, le grenier de *La Pagode* accueille entre ses murs boisés un atelier de lecture en langue tamoul, dans le cadre du projet "1001 histoires dans les langues du monde". Petits et grands s'installent confortablement dans de gros coussins ou sur de petites chaises et, dans une ambiance chaleureuse, on commence par compter en langue d'origine. On révisé aussi les jours de la semaine ou les mois de l'année. Puis, l'animatrice prend un livre sur les animaux: elle raconte leur histoire, insiste sur leurs noms. Elle pose des questions aux enfants, les encourage à s'exprimer sur ce qu'ils voient et entendent. "Au milieu de la lecture, je demande très souvent aux enfants et aux mamans de participer par des chants, des lectures ou en leur posant des questions. Il faut qu'il y ait un véritable échange dans leur langue d'origine. C'est très important pour l'enfant de ne pas oublier sa langue maternelle et ses racines" témoigne Pusparany Singarajah, l'animatrice.



©BCI, 2013

Au même titre que ses collègues, Pusparany Singarajah a été formée spécifiquement au projet "1001 histoires dans les langues du monde". A l'heure actuelle, 11 animatrices appartenant aux principales communautés migrantes du Canton de Vaud sont responsables de la bonne marche d'une centaine de rencontres par année, couvrant les besoins en 9 langues: l'albanais, l'arabe, le bosniaque-croate-serbe, l'espagnol, le portugais, le somali, le tamoul, le tigrinya ou encore le turc. Les compétences de ces personnes-relais sont précieuses, non seulement pour la connaissance de la langue et de la culture d'origine, mais aussi pour leur effi-

cacité à promouvoir ces activités dans leurs réseaux, amis et proches en particulier.

Si ces animations autour de la lecture ont lieu en langue d'origine, c'est parce qu'il est désormais prouvé que les enfants qui ont eu l'occasion de développer les codes linguistiques dans leur langue maternelle ont ensuite nettement plus de facilité à le faire également dans la langue du pays d'accueil. A ce titre, il est très important, comme dans beaucoup de projets d'intégration précoce, que les parents soient également présents durant les rencontres, afin qu'ils prennent conscience du rôle prépondérant qu'ils ont à jouer dans le développement du langage de leur enfant. Comme le note Naxhi Selimi, professeur adjoint au Département de l'éducation à l'Université de Fribourg, la famille est le pilier principal pour l'éducation de l'enfant. Pour favoriser leur intégration, il convient donc que les parents "permettent à l'enfant de connaître et de préserver la langue et la culture de ses ancêtres mais aussi d'apprendre et de connaître la langue du pays où il vit et où il grandit"¹.

Gabriela Amarelle, déléguée à l'intégration de la Ville de Lausanne, nous explique que "le Bureau lausannois pour les immigrés s'est investi dans ce projet car il a vu une piste possible pour favoriser quelque peu l'égalité des chances ainsi que l'accès à l'apprentissage du français et de la langue maternelle. Il est important qu'au-delà de l'animation dans leur langue, les animatrices donnent des pistes pour l'apprentissage du français pour toute la famille dans un souci d'émancipation. De notre point de vue, il est cohérent d'assumer une politique d'intégration qui englobe à la fois la reconnaissance de la culture d'origine et la volonté de favoriser l'accès à la langue d'accueil. C'est très concrètement dans cet esprit qu'a été élaboré le petit guide "1,2, 3... langues" qui est distribué lors de ces séances".

Grâce à des projets tels que "1001 histoires", l'enfant développe ses capacités linguistiques, tandis que les parents renforcent leurs compétences parentales et s'instruisent sur la société d'accueil: garderie, crèche, système scolaire, offres d'intégration, etc. Parents comme professionnels donnent ainsi aux enfants en âge préscolaire, des racines et des ailes: des bases et des liens forts avec leur culture d'origine qui les aideront à prendre leur envol lors de leur entrée dans la société d'accueil, notamment via les structures scolaires, pour l'apprentissage de la langue française.

Noémie Pétremand,
Leïla Rouiller

Pour plus d'informations:

L'Institut suisse Jeunesse et Médias
Tél. 021 311 52 20
info@isjm.ch, www.isjm.ch

¹ Naxhi Selimi, *Les bases de l'intégration préscolaire*, ISEAL, 2012.

Valoriser la diversité dès l'enfance: une formation continue romande pour "interculturaliser" les compétences des professionnels du domaine préscolaire

S'adressant à tous les professionnels qui travaillent avec des enfants âgés de 0 à 4 ans, cette formation est un projet romand coordonné par le Service de cohésion multiculturel du canton de Neuchâtel (COSM) qui débutera en septembre 2013.

L'encouragement précoce est considéré par les experts du domaine pédagogique comme indispensable à l'optimisation du développement cognitif, émotionnel, linguistique, social et moteur des enfants. Il pose les bases pour une meilleure intégration scolaire et professionnelle de tous les enfants et participe ainsi à la promotion de l'égalité des chances de l'ensemble des citoyens.

Depuis 2008, plusieurs études mandatées par la Confédération ont abordé la question, accordant une attention particulière aux différents aspects de l'encouragement de l'intégration préscolaire des enfants issus de la migration. Entre 2009 et 2011, de nombreux projets concrets ont aussi été soutenus par l'Office fédéral des migrations (ODM) et la Commission fédérale pour les questions de migration (CFM) dans le cadre du projet pilote "Encouragement de l'intégration dans le domaine préscolaire".

La formation que nous proposons s'inscrit au sein du nouveau projet pilote fédéral d'encouragement de l'intégration pour 2012-2014 et s'adresse à tout type de professionnels qui encadrent des enfants de 0 à 4 ans. Composée de quatre modules thématiques de deux jours chacun, elle débutera en septembre 2013 et sera répétée en 2014. Elle ambitionne une approche de l'encouragement précoce en contexte multiculturel qui reconnaît et valorise les ressources de tous les acteurs accompagnant le développement des enfants au sein d'un partenariat visant la coéducation.

Par l'approfondissement de leurs connaissances sur des thématiques en lien avec la migration et l'interculturalité, cette démarche vise aussi une meilleure compré-

hension des situations auxquelles sont confrontées les familles migrantes et une prise en compte plus adaptée de leurs besoins. Les échanges d'expériences et d'outils pédagogiques et didactiques concrets permettront aux participants de mieux s'approprier les sujets abordés et d'enrichir ainsi leurs pratiques quotidiennes d'accompagnement et d'encouragement précoce, au profit des enfants migrants comme des nationaux.

Ce projet romand, coordonné par le Service de la cohésion multiculturelle du canton de Neuchâtel, a vu le jour grâce à une étroite collaboration avec les bureaux en charge de l'intégration des cantons de Fribourg, Genève, Jura, Vaud et Valais. Il concrétise la volonté de partager et d'échanger les connaissances et les expériences des professionnels des domaines de la migration et de la petite enfance au sein d'un projet formatif commun.

Federica Merzaghi, collaboratrice au COSM.

Pour en savoir plus: Madame Federica Merzaghi, federica.merzaghi@ne.ch, tél. 032 889 48 56

Pour une liste nonexhaustive des études menées sur ce sujet, se référer à l'évaluation du programme "Encouragement de l'intégration dans le domaine préscolaire":

<http://www.bfm.admin.ch/content/dam/data/migration/integration/schwerpunktprogramm/modellvorhaben/res-evaluationsber-ifb-f.pdf>

Tous les projets encouragement précoce sont regroupés dans une banque de données et peuvent être consultés via le lien suivant:

<http://www.projektplattform-fruehfoerderung.ch>

Repenser la continuité éducative entre familles migrantes et professionnels de l'accompagnement préscolaire

Francine Rosenbaum est ethnologopédiste. Spécialisée dans les liens entre migration et troubles de la communication, elle insiste sur le fait que le développement des compétences linguistiques des enfants migrants doit être soutenu simultanément dans la langue maternelle par les parents et dans la langue seconde par les professionnels.

Comme le disent depuis plus de 10 ans l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) et la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP), notre modèle assimilationniste d'apprentissage du français par submersion¹ est pathogène pour la construction de l'identité des enfants biculturels car il freine les attitudes et aptitudes nécessaires pour que les apprentissages langagiers et cognitifs se déroulent dans de bonnes conditions. En s'appuyant sur les études d'experts, ils affirment également qu'il y a interdépendance entre le développement des connaissances en langue première et langue seconde, quelle que soit la langue maternelle des élèves. Les éducateurs et les enseignants devraient donc activer et soutenir les expériences langagières et cognitives qui précèdent l'entrée à l'école ou acquises dans d'autres contextes culturels pour qu'elles servent de base et de levier à l'acquisition des nouvelles connaissances. En particulier la langue maternelle devrait être considérée comme une ressource cognitive et un outil d'apprentissage.

Comme j'ai pu le voir dans les expériences pilotes de Suisse romande, les éducatrices et les enseignantes ont non seulement de grandes compétences mais se dévouent énormément pour pallier les lacunes de notre modèle psychopédagogique monoculturel. Mais le problème est que nous n'avons pas de dispositif d'accueil pour construire la continuité éducative entre familles et institutions ni de formation généralisée pour l'apprentissage du français langue seconde. Les dispositifs d'accueil des mères migrantes constitueraient les espaces-temps de connaissance, de reconnaissance et d'activation des étayages dont elles ont besoin pour développer la langue

maternelle grâce à la collaboration des professionnels et des médiateurs linguistico-culturels.

Ces espaces sont nécessaires car, les mamans suisses parlent de tout ce qui les préoccupe avec la famille, les amies, la puéricultrice, le pédiatre. Elles sont rassurées pas à pas, on répond à toutes leurs questions, elles ont accès aux magazines, aux livres sur le développement des bébés. On parle beaucoup du développement langagier et l'enfant baigne dans un bruit relationnel francophone permanent. Pour les mères migrantes, par contre, la solitude est souvent dévastatrice. Souvent, on conseille encore aux parents de ne pas parler la langue maternelle. L'ignorance et le déni de l'importance de la langue maternelle inhibent et bloquent l'accès au patrimoine culturel et constituent un grave risque de communication carencée et pathologique entre la mère et son enfant ou/et de troubles de la communication dans la langue seconde.



© LORENZO MORENI

Dans le même ordre d'idée, les professionnels partagent avec les parents suisses toutes les représentations et les questionnements qui tournent autour de l'entrée à la crèche ou à l'école enfantine. Un tas de mots sont échangés, ils sont à la disposition des parents, un coup de téléphone est toujours possible. Or, sans dispositif de médiation linguistico-culturelle initial, l'accueil des parents migrants est souvent embarrassant pour les accueillants et décourageant pour les parents qui se voient comme incompetents dans leur

¹ L'apprentissage par submersion est fondé sur l'idée qu'un contact immédiat et continu avec la langue cible permet l'acquisition de celle-ci et que l'emploi de la première langue entrave le progrès scolaire. Il est rare que l'enseignant valorise la première langue de l'enfant, la parle ou la comprenne et rare qu'elle soit enseignée ou même tolérée en classe.

regard, et en particulier dans celui des représentants institutionnels. Sans interprète communautaire, ils ne peuvent pas avoir d'échanges significatifs avec les personnes auxquelles ils vont devoir confier leurs enfants.

Une grande confusion s'installe dans l'imaginaire collectif: parler équivaut à parler français et malgré les démonstrations des linguistes, l'institution ne qualifie pas encore la langue maternelle comme nécessaire et indispensable au développement affectif et cognitif. Or, si les parents abandonnent les interactions langagières en langue maternelle au profit d'un français réduit et tronqué, le développement des deux langues s'appauvrit. Nous assistons alors au phénomène que les linguistes nomment le *bilinguisme soustractif*.

Nous savons tous qu'à la maison peu de mots sont nécessaires pour se comprendre et le langage non verbal est prédominant entre les personnes affectivement très proches. Les professionnels devraient encourager et aider les parents à nommer, échanger, raconter en langue maternelle en expliquant l'importance que cela recouvre pour enrichir le langage symbolique et la narration tout en étant attentifs à ne jamais disqualifier les parents, même s'ils sont analphabètes. Il serait souhaitable de le dire et le redire inlassablement en présence de l'enfant de façon à lui imprimer la certitude que tous les représentants du savoir social et scolaire confirment que la langue maternelle est indispensable au bon développement de la langue seconde, que les seules personnes compétentes en langue maternelle sont ses parents, comme le sont les enseignants en langue seconde, qu'il s'agit d'un team nécessaire au développement du bilinguisme additif.

Dans la situation de migration, le rôle d'informateur et de soutien linguistique des professionnels est capital. Ce nouveau regard permet à tous les psychopédagogues et animateurs de lieux de vie de bien comprendre que l'école a suffisamment d'outils et d'enseignants pour assumer les apprentissages en langue seconde si les parents, avec le soutien des professionnels, continuent à nourrir la langue maternelle et de partager ce nouveau savoir institutionnel avec les parents migrants.

Francine Rosenbaum, ethnologopédiste et auteure.

Pour en savoir plus:

www.ethnoclinique.ch

LES MOTS PICCOLO

LES MOTS PICCOLO, un projet d'encouragement précoce de la ville de Gland qui met l'accent sur l'initiation à la langue française pour enfants allophones.

Mis sur pied par la commission d'intégration de la ville de Gland et la Direction de l'établissement primaire, *les mots piccolo* sont des cours de français destinés aux enfants allophones en âge préscolaire inscrits pour débiter le cycle initial en août et accompagnés, en général, de leurs parents. Les cours ont lieu chaque année, tous les mercredis matins d'avril à juin, dans l'établissement scolaire le plus proche du domicile familial.

Ce projet, issu d'une collaboration avec le bureau cantonal de l'intégration (BCI), a un double objectif. D'une part, il s'agit d'établir une relation de confiance avec les enfants au travers de la langue française qui leur est étrangère, afin qu'ils se sentent sécurisés lors de leur entrée à l'école. D'autre part, il est évident que si le parent assiste aux cours, cela lui permettra non seulement de se familiariser avec la langue française et avec le système scolaire du pays d'accueil, mais aussi de connaître les professionnels à qui l'enfant sera confié, et, ainsi, de se sentir rassuré lorsque ce dernier commencera son cursus scolaire. Les professionnels saisissent en général l'occasion pour rendre les parents attentifs aux cours de français donnés par Caritas dans la commune.

En août, lors de l'inscription de l'enfant au cycle initial, les secrétaires de l'établissement scolaire informent les parents de langue étrangère s'exprimant difficilement en français que leur enfant peut suivre des cours spécifiques de français. Ils reçoivent, à cette occasion, une fiche d'inscription. Les cours sont par la suite donnés en petits groupes, et s'étendent sur une période et demie. Chaque groupe comprend une dizaine d'enfants.

Les mots piccolo, tout comme les cours de français de Caritas, sont des cours gratuits et basés sur la méthode "Français langue seconde" utilisée pour le vocabulaire de base usuel.

Isabelle Monney, Municipale, Présidente de la Commission d'intégration de la Ville de Gland.

Personne de contact:

Madame Tiziana Yammouni - t.yammouni@gland.ch

Site internet:

Ville de Gland - www.gland.ch

Projets d'encouragement précoce en Suisse

L'Office fédéral du sport s'intéresse à l'intégration dans le cadre préscolaire

"L'école bouge" est un programme de l'Office fédéral du Sport (OFSP) visant à promouvoir l'activité physique quotidienne à l'école. Cette méthode contient plusieurs modules, dont la partie "bouger ensemble" est consacrée à l'intégration. Ce module est composé de cartes présentant chacune une activité relative à un thème comme, par exemple: le respect et la tolérance, la confiance, ou encore la communication et la coopération. Le livre "Rien que nous tous" accompagne le jeu de cartes et est un outil pédagogique d'appoint. Il décrit des rencontres et des interactions entre plusieurs personnages représentés par des animaux dont les modes de pensée, les possibilités et les besoins diffèrent.

Pour plus d'informations: www.ecolebouge.ch.

L'UNESCO se penche sur l'intégration préscolaire

La Commission Suisse pour l'UNESCO et le Réseau suisse d'accueil extrafamilial instaurent un cadre d'orientation pour la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance. Le projet, commandité à la Professeure Margrit Stamm, se base sur une étude de 2009 sur l'éducation de la petite enfance en Suisse, ainsi que sur la consultation d'experts de la petite enfance. Ce cadre est destiné non seulement aux professionnels de l'accueil de jour, mais également aux autres structures d'accueil et aux écoles enfantines. Il est composé de six lignes directrices, dont la cinquième: "Intégration et acceptation de la diversité: chaque enfant doit trouver sa place dans la société" est largement consacrée à la place des enfants migrants et à l'interculturalité dans le cadre d'une structure d'accueil.

Plus d'informations: www.fruehkindliche-bildung.ch

Projets d'informations aux parents en Suisse alémanique

Deux projets ayant lieu outre-sarène ont comme objectif de sensibiliser les enfants et leurs parents à la thématique, afin d'optimiser les chances de réussite des enfants dans le cadre scolaire. Le projet "eltern@schule" a lieu dans le canton de Soleure et vise à établir un lien positif entre les enseignants et les parents en accompagnant ces derniers dans leur rôle, puis en offrant un soutien aux enseignants pour leur rôle d'information et de coopération avec les parents. Pour ce faire, des médiateurs interculturels permettent aux parents de s'informer dans leur langue sur le système suisse et cantonal et d'acquérir des outils pour accompagner au mieux leur enfant dans le parcours scolaire.

Les différences de pratiques entre la Suisse et le pays d'origine des parents sont utilisées comme exemple d'illustration par les médiateurs. Le projet s'adresse aux parents immigrés d'enfants scolarisés en enfantine ou première année primaire. Il a touché 70 parents dans sa phase pilote. Au vu du succès remporté, il est développé en 2013.

Pour plus d'informations: Madame Lucia Kersten, AOZ; Zypressenstrasse 60, Zurich.

Le projet "Schulstart+" quant à lui, est porté par Caritas Zürich. Il offre une formation de huit semaines aux parents, afin qu'ils bénéficient de conseils sur l'accompagnement et le soutien à leur enfant pendant sa scolarité. Comme le projet "eltern@schule", les cours peuvent être donnés en allemand ou dans la langue maternelle des parents. En parallèle à ces cours, les enfants sont pris en charge par une puéricultrice afin qu'ils soient mis en contact avec d'autres enfants et qu'ils découvrent les activités en groupe. Initialement prévu pour la ville de Zürich, le projet est actuellement étendu à douze communes du canton de Zürich.

Pour plus d'informations: www.caritas-zuerich.ch/schulstart

Sources: Newsletter ODM N°1/mars 2013; Newsletter ODM N°3/août 2012.

Un projet pilote pour mettre les mères en contact sur Neuchâtel

Le projet "réseau de mères de contact" a comme objectif d'apporter un soutien aux femmes migrantes sur des sujets, tels que la santé, l'apprentissage des langues nationales, les conditions du regroupement familial ou encore le système scolaire. Ce projet part du constat qu'il existe un manque de prise en charge des femmes entre la grossesse et la scolarisation des enfants, caractérisé par une absence de réseau, ainsi que d'informations quant aux institutions publiques. Les cas sont surreprésentés chez les femmes étrangères. La Communauté de travail pour l'intégration des étrangers (CTIE) et le Service de la cohésion multiculturelle (COSM) ont formulé, à partir de ce constat, une série de recommandations. Par exemple, créer un réseau de mères, qui prévoit la mise en contact du public cible avec des femmes ayant vécu une grossesse et connaissant bien le système suisse et cantonal. Les conseils prodigués par ces femmes, formées par la Croix-Rouge Section Neuchâtel, portent sur la santé de l'enfant, ainsi que sur les domaines préscolaires et scolaires.

Pour plus d'informations: www.ne.ch/cosm

Source: Newsletter ODM N°1/juin 2012.

Brèves

Premier appel d'offres en faveur de la protection contre les discriminations

Le Canton de Vaud, par le biais du Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme (BCI), a diffusé pour la première fois, au début de l'année, un appel d'offres afin de financer des actions visant à prévenir la discrimination et le racisme, ainsi qu'à favoriser le dialogue interreligieux. Les premiers projets ont été déposés à la fin du mois de mars. Les associations et institutions intéressées peuvent également soumettre leur projet lors du second délai fixé au 15 octobre 2013. Les petits projets dont le budget demandé ne dépasse pas 10'000 frs peuvent, quant à eux, être déposés à tout moment de l'année.

Toutes les informations utiles, les modalités, ainsi que les documents à remplir pour faire acte de candidature sont disponibles sur le site: www.vd.ch/integration.

Nouvelle édition de la brochure "Bienvenue dans le canton de Vaud"

Destinée aux personnes nouvellement arrivées, la brochure "Bienvenue dans le canton de Vaud", traduite en 10 langues, dispose de nouveaux chapitres consacrés à la mobilité et aux consultations juridiques, ainsi que des informations pratiques plus étoffées. Les brochures adoptent également un nouveau graphisme; chaque langue se différencie à présent par une couleur spécifique. Les brochures peuvent être commandées gratuitement auprès du BCI par courriel à info.integration@vd.ch ou par téléphone au 021 316 49 59.



©LAUBER GRAPHIC DESIGN, 2013

Semaine contre le racisme 2013

A l'occasion de la semaine d'actions contre le racisme, du 21 au 28 mars 2013, les cantons latins - Fribourg, Genève, Jura, Neuchâtel, Tessin, Valais et Vaud ont organisé différentes activités afin de promouvoir la diversité et la multiculturalité. Se sont notamment succédé, conférences, expositions, ateliers, et repas interculturels, organisés par les associations et institutions partenaires. A travers cette semaine de mobilisation, les cantons latins ont souhaité exprimer la richesse de nos sociétés démocratiques et également les différentes formes de discrimination et de rejet qui peuvent émerger.



© ART10.CH / CONCEPTION : WWW.SUPERPOSITION.INFO, 2013

Affiche semaine contre le racisme, campagne du canton de Genève, 2013.

Sous le slogan "La diversité, une valeur suisse", la campagne d'affichage a été menée cette année, par les cantons de Genève et du Tessin.

Dépliant multilingue "I ♥ mes voisins"

Fort du succès rencontré pour la brochure "Guide du bon voisinage", éditée en français, le Bureau lausannois pour les immigrés (BLI) et le Service du logement et des gérances proposent une nouvelle publication pour favoriser la cohabitation dans les quartiers. Le dépliant multilingue (français, anglais, espagnol, portugais, bosniaque, albanais) rappelle des règles simples pour favoriser la cohabitation entre voisins et donne des conseils en matière de résolution des conflits, y compris en cas de situation de racisme ou de discrimination. Editée à l'occasion de la 7e édition de la Semaine d'actions contre le racisme, cette publication est disponible gratuitement au BLI. Dans un souci de prévention, elle est désormais distribuée systématiquement par le Service du logement à chaque conclusion de contrat.

Commande et informations:

Bureau lausannois pour les immigrés-BLI
Place de la Riponne 10 - CP 5354, 1002 Lausanne
Tél. 021 315 72 45, bli@lausanne.ch, www.lausanne.ch/bli

ÉVÉNEMENTS

Vendredi 26 avril 2013, Avenches, dès 19h30

Association portugaise d'Avenches et Commission Consultative Suisses-Immigrés d'Avenches. **Soirée et gala de Fado**. Lieu: Centre Portugal, Chemin du Milieu 8, Zone Industrielle est C1, 1580 Avenches. Renseignements et réservations: Centre portugais 026 675 25 01

Lundi 29 avril, Aigle

Le bibliobus Né pour Lire sera officiellement lancé dans le Chablais lundi 29 avril 2013. Trois jours par semaine, il sillonne les communes du Chablais, à la rencontre des bébés lecteurs et de leurs parents avec à son bord 300 livres dans les langues de la migration et en français. Renseignements: www.agoris.ch

Vendredis 3 et 31 mai, Echallens, de 16h à 18h30

Français en Jeu organise des soirées d'inscriptions pour **les cours de français pour adultes** en situation de précarité dans le Gros de Vaud. Renseignements: Ronda Léchaire-Callahan, 076 340 44 64

Les 6 et 13 mai 2013, Lausanne, de 17h15 à 20h15

Formation : Adolescence et migration. Lieu: Appartenances, Terreaux 10, 1003 Lausanne. Renseignements et inscriptions: 021 341 12 50, formation@appartenances.ch, www.appartenances.ch

Mercredi 15 mai 2013, Lausanne, dès 18h

Appartenances fête son 20e anniversaire "Précarité, exclusion et souffrance sociale: Le paradigme de la clinique psychosociale, une approche transnosographique et transdisciplinaire" **Conférence du Dr Jean Furtos**. Lieu: Casino de Montbenon, Allée Ernest-Ansermet 3, Lausanne. Entrée libre, inscriptions jusqu'au 25 avril 2013: 021 341 12 50, 20ans@appartenances.ch. Site : www.appartenances.ch

Mercredi 22 mai 2013, Lausanne, de 15h-17h

Pour découvrir les institutions de Lausanne et pour comprendre l'action des pouvoirs publics, le Bureau lausannois pour les immigrés-BLI propose **des visites commentées de la ville de Lausanne**. Lieu: Musée historique, place de la Cathédrale 4, Lausanne.

Renseignements et inscriptions: BLI, 021 315 72 45, bli@lausanne.ch, www.lausanne.ch/bli

Mardi 28 mai 2013, Moudon, dès 19h30

"Entretien à coeur ouvert". M. Thierry Meyer, Rédacteur en chef du journal "24 Heures", est l'invité du groupe Suisses-Etrangers de Moudon et Région pour un entretien à coeur ouvert. Lieu et horaire: Café-restaurant Les Terreaux - Moudon, rue des Terreaux 14, 19h30. Renseignements et inscriptions: Madame Carmen Vouilloz, Vice-Présidente du Groupe, 079 281 54 34. Site : www.suetmo.ch

Jeudi 30 mai, Lausanne, dès 20h

"On n'entend pas comme on écrit". La section du Nord Vaudois de l'Association Lire et Ecrire présente un montage d'écrits d'adultes en situation d'illettrisme. Lieu: Café-théâtre du Bourg, rue de Bourg 51, Lausanne à 20h, entrée gratuite. Renseignements: www.lire-et-ecrire.ch et www.tastemot.ch

Vendredi 31 mai, Renens, dès 18h30

La Commission Intégration Suisses Etrangers (CISE) de la Ville co-organise avec des habitants du quartier de Longemalle **une fête des voisins**. Au programme: repas canadien, animations pour les enfants et concert. Renseignements: 021 632 77 88, www.renens.ch

Vendredi 31 mai, Chablais, en soirée

Pour la troisième année consécutive, Agoris invite les habitants des communes du Chablais à participer à la **Fête des Voisins**, en invitant ses voisins à partager un verre, un pique-nique canadien, ou plus, au pied des immeubles et dans les jardins. Renseignements: www.agoris.ch

Samedi 1er juin, Vevey

"Visite du patrimoine". La Commission Intégration de Bussigny organise la sortie annuelle destinée aux candidats à la naturalisation. Au programme: visite du Musée historique de Vevey et repas de midi. Renseignements: www.bussigny.ch

Printemps

"Rencontres avec les migrants de l'abri PC de Bussigny". En préparation. Les détails figureront sur www.bussigny.ch. Renseignements: G. Müller, 079 706 29 68.

Dimanche 23 juin, Bex, de 11h à 15h

Fête des réfugiés. Au programme: animations pour les enfants, musique. Repas du monde, préparés par les résidents (et gratuits). Lieu: parc du Foyer EVAM de Bex. Renseignements: Irène Chaubert 024 463 17 12 ou irenechaubert@bluwin.ch

Mardis 25 juin et 2 juillet, Vevey, de 18h45 à 21h

La Fondation Ecap en collaboration avec le syndicat Unia présentent **le projet PROGREDIR**: Formation professionnelle pour femmes migrantes actives dans les branches de l'hôtellerie et du nettoyage. Lieu: Fondation Ecap, Av. Général Guisan 58, 1800 Vevey. Renseignements: www.progredir.ch

Du 15 juillet au 16 août 2013, Lausanne, de 18h-19h30

Cours de français à Vidy-Plage. Le Bureau lausannois pour les immigrés (BLI) propose des cours de français au bord de l'eau, sans inscription. Lieu: plage devant le théâtre de Vidy, bus tl n°2, arrêt Théâtre de Vidy. Renseignements: BLI, 021 315 72 45, bli@lausanne.ch, www.lausanne.ch/bli

Vendredis 23 août et 6 septembre, Echallens, de 16h à 18h30

Français en Jeu, organise des **soirées d'inscriptions pour les cours de français** pour adultes en situation de précarité dans le Gros de Vaud. Renseignements: Ronda Léchaire-Callahan, 076 340 44 64.

Mercredi 18 septembre, Lausanne, dès 17h00

Visite et fête du projet d'intégration Nouveaux Jardins. Lieu: Plantage de Floreny (chemin de Floreny) Renseignements: Entraide Protestante Suisse (EPER), 021 613 40 70, www.eper.ch

Vendredi 4 octobre, Morges, dès 20h

Soirée thématique "découvrons l'Inde". Entrée gratuite et collecte à la sortie. Lieu: Foyer de Beausobre. Renseignements: ftrudu 021 803 49 25, www.ccse-morges.net

Vendredi 4 octobre 2013, Vevey, à 18h

20e anniversaire d'Appartenances Vernissage de l'exposition "Espace Femmes", Lieu: Magasins du Monde, Rue du Conseil 20, Vevey. Renseignements: 021 341 12 50.

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES

Permanence Info-Natu proposée par la Commission Intégration Suisses-Etrangers (CISE), 1er mardi de chaque mois, entre 19h et 21h. Sensibilisation, information et aide relatives à la procédure de naturalisation.

Lieu: bibliothèque interculturelle Globlivres, Rue Neuve 2bis, Renens. Permanence gratuite.

Pour toute question: 021 632 77 88

Femmes Solidaires Sans Frontières (FSSF) et les Familles du Quart Monde (AFQM) proposent un espace d'écoute, de paroles et de liens, une fois par mois le lundi soir de 19h30 à 21h30 et le mercredi matin de 9h à 11h. Ouvert à tous, gratuit et sans inscription.

Lieu: Rue Neuve 4b, Renens.

Renseignements: 079 605 47 26 ou 079 744 62 52

www.zen3.net/fssf

Les cours de l'Atelier de français pour les femmes sri lankaises, par l'Association Tamil Mandram ont lieu tous les mercredis de 18h à 20h (sauf vacances scolaires). Cours gratuits.

Lieu: Services Sociaux, Rue des Pêcheurs 8A, Yverdon-les-Bains.

Renseignements: M. Gnanaseelan Subramaniam, 076 519 43 57, subra.seelanac@hotmail.com

Accueil enfants à l'Espace Traits d'Union. Un accueil enfants est organisé pendant les cours de Caritas-Vaud, Lire et Ecrire et les animations d'Appartenances, les mardis, mercredis et vendredis matins à l'Espace Traits d'Union.

Les parents inscrits aux cours peuvent faire garder leurs enfants de un à cinq ans gratuitement sur place. Pour s'inscrire veuillez vous adresser directement aux associations:

Caritas: 024 425 32 48, permanence les mardis de 14h à 17h.

Lire et Ecrire : 024 425 32 22, les matins du lundi au jeudi.

Appartenances: 024 425 06 65, les matins du lundi au mercredi.

Renseignements: Katja Blanc, 024 423 69 44 Lieu : Rue du Collège 4, Yverdon-les-Bains.

Atelier Bienvenue : organisé par le Service communautaire de la Planchette, chaque lundi et jeudi, de 14h à 16h. Femmes et enfants se retrouvent autour d'un thé et d'un goûter pour converser en français.

Lieu: Appart' 1741, Planchette 16, 7ème étage, Service communautaire, Aigle.

Renseignements : S. Paccaud, 024 466 76 00, www.planchette.ch

Café-Contact, rencontres multiculturelles, ouvertes à toute personne ayant envie de partager un moment convivial et de faire connaissance avec d'autres habitants, chaque jeudi, de 13h30 à 15h. Les enfants accompagnés de leurs parents sont les bienvenus.

Lieux: 1er et 3ème jeudis du mois (sauf vacances scolaires), salle sous la cure de l'église protestante, Rue de l'Indépendance, Bex. 2ème et 4ème jeudis du mois foyer de l'Evam, chemin de l'Ecluse, Bex.

Renseignements:

mariepaule.sannie@gmail.com

Atelier services : Conseil et orientation dans les domaines du travail, de la migration, de l'intégration, autorisations de séjour. Aide administrative et recherche de travail. Préparation à la naturalisation. Chaque mardi et jeudi, de 14h à 17h30.

Lieu : Appart' 1741, Planchette 16, 7ème étage, Service communautaire, Aigle.

Renseignements : S. Paccaud, 024 466 76 00 ou www.planchette.ch

Rencontre de Femmes organisée par Appartenances, Yverdon-les-Bains. Nouveauté: Accueil enfants pour les enfants des participantes (de un an à l'âge de l'entrée à l'école enfantine) sur inscription. Il est offert et organisé par la commune d'Yverdon-les-Bains. Tous les vendredis de 9h à 11h30 (sauf pendant les vacances scolaires).

Lieu: Espace Traits d'Union, rue du Collège 4, 1400 Yverdon-les-Bains.

Informations et Inscriptions: 024 425 06 65

Permanence accueil à Vevey

Un assistant social de Caritas, une aumônière de l'Eglise catholique et une équipe de bénévoles vous accueillent pour vous écouter, vous aider, vous orienter dans vos démarches et vos difficultés.

Les mercredis de 16h à 19h et les vendredis de 14h à 17h.

Salle paroissiale de l'Eglise de Saint-Jean, rue de Fribourg 34, à Vevey.

Les associations et institutions qui souhaitent publier leurs annonces, sont invitées à écrire à: info.integration@vd.ch

CONTACTS – IMPRESSUM

Ce bulletin d'information est ouvert à celles et ceux qui mettent en place des projets et des activités visant l'intégration.

Responsable rédaction: Noémie Pétremand / Leïla Rouiller, Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme, 021 316 49 59, info.integration@vd.ch

Contacts pour déposer un projet, par région :

Antenne de Bex: Responsable *ad interim* Naima Topkiran régions Lavaux-Oron et Riviera, 079 941 07 89, naima.topkiran@vd.ch

Antenne de Vevey: Naima Topkiran régions Lavaux-Oron et Riviera, 079 941 07 89, naima.topkiran@vd.ch

Antennes de Nyon et de Renens: Migjen Kajtazi, régions de la Côte et de l'Ouest lausannois, 079 303 28 23, migjen.kajtazi@vd.ch

Antenne d'Yverdon-les-Bains: Kanga Zili, régions de la Broye et du Nord Vaudois, 079 101 27 67, kanga.zili@vd.ch

Cette publication est soutenue par le crédit de la Confédération (ODM) destiné à l'intégration des étrangers.

Impressum: Editeur responsable: Bureau cantonal pour l'intégration des étrangers et la prévention du racisme | Ont collaboré à ce numéro: Gabriela Amarelle, Julien Bourgnon, Caroline Knupfer, Federica Merzaghi, Isabelle Monney, Annie Piguet, Noémie Pétremand, Francine Rosenbaum, Leïla Rouiller, Pusparany Singarajah, Fanny Spichiger, Tiziana Yammouni | Les propos présentés par les auteurs dans ce journal n'engagent qu'eux-mêmes ou elles-mêmes. | Réalisation: Noémie Petremand, Leïla Rouiller | Maquette originale et illustration: Aude Ferla: www.latelierdeaude.ch | Impression: Groux arts graphiques SA | Tirage: 2'500 exemplaires |